

FORMATION PSC1

Prévention et secours civiques de niveau 1



Connaître les bons réflexes peut sauver des vies. Assister un proche qui chute ou se brûle, secourir un inconnu qui perd connaissance, porter secours à une personne inconsciente dans la rue : apprenez à réagir face aux accidents du quotidien. Quand alerter les secours ? Comment protéger la victime en attendant l'arrivée des secours ?

Il est indispensable de pouvoir détenir les compétences nécessaires à toutes situations qui nécessiterait de réaliser les gestes élémentaires de secours.

C'est une action citoyenne et c'est d'autant plus obligatoire lorsque vous avez la responsabilité d'un groupe.

PSC1 : 7H pour devenir un citoyen actif

Anciennement "AFPS", cette formation PSC1 vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne: malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Tout au long de la session, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. Cette formation initiale peut être accompagnée chaque année d'une remise à niveau dans le cadre d'une formation continue.

Cette formation est accessible également aux personnes détentrices du diplôme et désirant mettre à niveau leurs connaissances.

Le PSC1 en détail

Contenu de la formation

- 1) Malaise et Alerte
- 2) Plaies et la protection
- 3) Brûlures
- 4) Traumatismes
- 5) Hémorragies
- 6) Obstruction des voies aériennes
- 7) Perte de connaissance
- 8) Arrêt cardiaque
- 9) Alerte aux populations

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire.

Formation accessible dès 10 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs).

Durée

7h de face à face pédagogique.

Maximum 10 participants / formateur.

Validation

Un certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session.

Ce certificat est reconnu par les services de l'État.

Prix : 50 euros